

Compte-rendu du comité consultatif scolaire du mercredi 24 novembre 2010

Présents : Mmes Martelot, Triouleyre, Porcher, Buker, Mrs Barré, Vétillard, Herry représentants des parents d'élèves ; Mmes Grivot et Poirot, M Loncle, directeurs d'école ; Mme Lecoq, représentante des vernolitains ; Mme Deutsch, adjointe en charge du scolaire et de l'enfance, Mmes Fleury, Defyn, Durand conseillères municipales, Mme Féraud, conseillère municipale d'opposition ; M Maritoréna, responsable du service enfance scolaire.

Absents excusés : Mme Lopez Jollivet, maire ; Mme Robert, directrice d'école ; Mmes Butto et Charolais, représentant des parents d'élèves ; Mrs Lavallard, DDEN ; Mme Male Porcher, conseillère municipale.

Absents : Mme Hardy, représentante des vernolitains ; Mrs Rouchy et Geoffroy, DDEN ; Mmes Cuquel, Vixac, Paradis, directrices d'école.

Ordre du jour

- Effectifs scolaires 2010/2011
- Effectifs activités périscolaires
- Activités proposées aux écoles
- Travaux réalisés et à venir
- Avancées concernant les projets de construction
- Marché de restauration
- Spectacle de Noël.
- Questions diverses.

Comité consultatif scolaire 24 Novembre 2010

Vernouillet
Pôle de l'école

Les effectifs par école en 2010/2011

MATERNELLES	PS	MS	GS	Total		
cdv	20	40	25	85	-4	
Tilleuls	27	24	29	80	12	
Tom Pouce	50	49	59	157	-6	
Marsinval	8	25	24	57	-13	
				379	-11	926
						-26
ELEMENTAIRES	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
cdv	43	55	54	48	48	248
Fratellini	47	45	46	40	39	217
Marsinval	20	24	14	10	14	82
						547
						-17

	Fermeture		Ouverture	
	nb/cls	ta école	nb/cls	ta école
Maternelles				
TOM POUCE	32,0	16,8	32,5	136
CDV	30,0	6,4	32,5	98,5
TILLEULS	30,0	6,4	32,5	98,5
MARSINVAL	32,0	3,2	32,5	98,5
Elémentaire				
CDV	27,0	24,3	27,5	276
MARSINVAL	25,0	7,5	27	109
FRAT	26,0	20,8	27,5	248,5

Comité consultatif scolaire 24 Novembre 2010

Vernouillet
Pôle de l'école

Cette année scolaire est marquée par la fermeture de deux classes l'une au Clos des Vignes élémentaire qui comporte maintenant 10 classes et l'autre à la maternelle de Marsinval qui en a deux. Les effectifs scolaires sont donc encore en baisse sur la ville. Il est à noter une attention toute particulière de l'inspection sur les effectifs de l'école élémentaire de Marsinval.

Effectifs en restauration scolaire

Ecoles	Nombre de places assises	Effectifs Scolaires	Effectifs Moyens cantine	Taux / effectifs scolaires	Taux de remplissage / restaurant
CDV élémentaire ZAC	90	205 +4	170 -	83%	94%
CDV mater	42	85 -2	65 -	76%	77%
Clos annexe	42	43 -22	35 -60	83%	41%
Tilleuls	32	80 -12	50 -25	63 %	78%
Fratellini	66	217 -113	65 -22	30%	50%
Tom Pouce	50	157 -2	60 -18	38%	60%
Marsinval maternelle	32	57 -13	43 -	75%	67%
Marsinval élémentaire	40	82 -2	65 -2	79%	81%
Total	394/service	923 -28	553 -2	60%	70%

Comité consultatif scolaire 24 Novembre 2010

Vernouillet
Pôle de l'école

Effectifs et Encadrements

Ecoles	Accueil matin	Enseignants	Restauration	Enseignants	Accueil Goûter	Enseignants	Etudes	Encadrants	Passerelle
Fratellini	8	2	65 Un jour à 7h	3 +1RE	9	3	43 3 études 3 le weekend	1 animateur et 4 enseignants encadrent ces études	5
Tom Pouce	13		60	6 autres	22				
Clos des Vignes maternelle	9		65	2 enseign 1,1 autre	32				
Clos des Vignes élémentaire	18	3	170	7	18	6	60 4 études 3 le weekend	8 enseignants encadrent ces 4 études	37
Tilleuls	7		50	5 2+1+1 autre	22	4			
CDV annexe	2		35	2	15				
Marsinval maternelle	6	2	43	4 2 enseign 2 autres	23	3			
Marsinval Elémentaire	8		65	4	10		25 2 études	2 animateurs et 1 enseignant encadrent	10
Total	71	7	553	38	151	16	128	1 animateur et 4 enseignants encadrent	52

Comité consultatif scolaire 24 Novembre 2010

Vernouillet
Pôle de l'école

On peut noter que même si les effectifs scolaires sont en baisse ceux de la restauration ne le sont que très peu. M Loncle précise que les enfants du conseil de coopérative du Clos des Vignes souhaitent aborder le sujet de la restauration, c'est un sujet qui les préoccupe. Il est encore souligné que la qualité des repas servis est en amélioration par contre

certaines parents déplorent une quantité insuffisante. Il est précisé que l'animateur réussite éducative est en plus de l'effectif d'encadrement à l'école Annie Fratellini. Sur Marsival la configuration des locaux imposent la présence de 4 animateurs.

Les effectifs des accueils périscolaires du matin (7h à 8h30) sont à l'heure actuelle de 46 et non 71 comme l'indique le tableau. Avec le pointage que font les animateurs on sait exactement à quelle heure arrive chaque enfant et on remarque que très peu d'enfants sont présents de 7h à 7h30.

Compte tenu des nouvelles exigences relatives au taux de remplissage à 60% que la Caf impose pour le financement des accueils de loisirs et périscolaires, il convient donc de bien observer les fréquentations et notamment sur celles de 7h à 7h30 où les effectifs sont particulièrement faibles. En effet si ce taux n'est pas respecté la Caf ne finance plus ces structures (20% du coût).

Des parents souhaitent savoir s'il serait possible que les accueils périscolaires soient facturés exactement eu temps passé par l'enfant dans la structure. Mme Deutsch dit que cette solution n'est pas envisagée pour l'instant car très complexe à mettre en place mais qu'elle est notée.


Il est reprécisé qu'un enfant ne peut pas être pris en charge par la maison de l'enfance si les parents n'ont pas fait la démarche du transfert de responsabilité.

Des parents demandent s'il est possible que les certificats médicaux soient pris en compte pour que les repas ne soient pas facturés quand l'enfant est malade. Mme Deutsch souligne que la ville de Vernouillet a fait le choix de la souplesse pour les parents avec une inscription à la restauration 48 heures à l'avance et que la prise en compte des certificats médicaux ne serait possible que si la réservation se faisait comme dans d'autres communes 15 jours à l'avance.

Activités proposées aux écoles



- **Natation**
Un trimestre pour les GS et CE1 et l'année entière pour les CP
Face aux effectifs importants par classe en maternelle, la caisse des écoles a été dans l'obligation de dédoubler les cars pour l'acheminement des enfants.
- **Gymnase**
24 Créneaux par semaine sur toute l'année
- **Athlétisme**
Cycle de 10 séances pour les CE1 et CM1 qui le souhaitent
- **Voile**
Cycle de 2 fois 5 séances d'une demi-journée (automne et printemps) pour les 5 classes de CM2
- **Equitation**
10 séances pour une classe
- **Atelier Bibliothèque /Ludothèque**
10 créneaux par semaine sur toute l'année.
- **Mise à disposition d'un intervenant informatique**
Pour les classes du Cycle III de CE 2 à CM2
- **Interventions association Ecolonia dans le cadre des actions Agenda 21**

Comité consultatif scolaire 24 Novembre 2010



Les parents soulignent qu'une activité judo est proposée sur l'école du Clos des Vignes. Cette activité ne rentre pas dans le cadre des activités proposées par la ville puisqu'il s'agit d'une initiative de la fédération de judo via le club de Vernouillet. B. Maritorea précise qu'à la fin de l'année scolaire dernière, une réunion a été organisée par la CPE sport de l'inspection, celle-ci a précisé alors que l'EN n'avait plus le droit d'agréer une personne qui ne soit pas bénévole pour encadrer l'activité natation dans l'eau. Ainsi les ATSEM ne peuvent plus être encadrants dans l'eau mais elles peuvent accompagner pour

aider au bon déroulement de l'habillage, du déshabillage et du transport des enfants. La faisabilité de cette activité natation repose donc sur la disponibilité des parents, ce qui pose un problème sur l'école Tom Pouce où il n'y a qu'un parent par classe qui puisse se libérer ; si ce parent ne peut venir la séance est alors annulée. Il est suggéré qu'une communication dans le magazine soit faite pour faire appel aux bonnes volontés.

<h3 style="text-align: center;">Travaux dans les écoles</h3> <p style="text-align: center;">Réalizations 2010 et projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une chaudière bois école Tom Pouce. • Mise en place de nouveaux jeux dans la cour de l'école Marsinval maternelle. • Sur les 156 demandes de travaux faites 132 ont été réalisées. • Le projet de self est retravaillé pour une mise en œuvre en 2012. <p style="text-align: right;"></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Comité consultatif scolaire 24 Novembre 2010</p>	<h3 style="text-align: center;">Avancées concernant les projets de construction</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Extension Annie Fratellini: création d'un espace pour les activités péri et extra scolaires <ul style="list-style-type: none"> - Réunion de présentation aux parents d'élèves le 25/01/11 - Début des travaux : avril 2011 - Percement des portes et rénovation du couloir : été 2011 - Fin des travaux prévue décembre 2011 • Projet de construction d'une nouvelle école maternelle <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de terrains annexes aux anciens ateliers «en cours» - Programmation du projet 1^{er} semestre 2011 - Montage du dossier financier 2^{ème} semestre 2011 <p style="text-align: right;"></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Comité consultatif scolaire 24 Novembre 2010</p>
---	---

La création d'un espace pour les activités péri et extra scolaires répond à un besoin déjà existant car les enfants qui déjeunent sur l'école Annie Fratellini n'ont pas d'espace dédié aux activités de la pause méridienne, elle répond aussi à un besoin qui viendra de l'augmentation du nombre d'enfants qui fréquenteront les accueils de loisirs à cause des différents programmes de construction sur la ville : ZAC des Sentes, les Villas Zola et le programme en face de la mairie. L'accueil des enfants va donc être modifié tout en conservant la mixité des quartiers. L'agrément de cet espace est prévu pour 70 enfants.

La construction d'une nouvelle école maternelle sur le site des anciens ateliers soulève le problème de la circulation en centre ville et de la sécurité des enfants. Mme Deutsch souligne que cet aspect fait partie intégrante du projet.

<h3 style="text-align: center;">Marché de Restauration</h3> <p>La ville doit renouveler son marché de restauration. Le contrat est d'une durée d'un an reconductible 3 fois. La ville a ajouté dans ce marché un critère de développement durable et plus précisément la démarche de circuit-court.</p> <p>Les critères d'évaluation sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le coût • L'organisation technique pour assurer la prestation • Les propositions en terme de développement durable • La qualité des produits <p>Echéances :</p> <p>Appel d'offre publié le 2 novembre 2010 Date de remise des dossiers: 6 décembre 2010 Séance de test : le 16 décembre 2010 Commission d'appel d'offre : 6 janvier 2011 Début de ce marché le 1^{er} février 2011</p> <p style="text-align: right;"></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Comité consultatif scolaire 24 Novembre 2010</p>	<h3 style="text-align: center;">Spectacle de Noël</h3> <p>Le spectacle proposé cette année par la caisse des écoles a pour titre :</p> <p style="text-align: center;">« Le père Noël a disparu »</p> <p>Ce spectacle sera présenté à l'espace Béjart à Verneuil les 6 et 7 décembre 2010.</p> <p>Le matin pour les maternelles, l'après midi pour les élémentaires.</p> <p>Le spectacle s'adapte en fonction de l'âge des enfants.</p> <p style="text-align: right;"></p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Comité consultatif scolaire 24 Novembre 2010</p>
---	--

Il est prévu une augmentation du coût du repas d'une part car une nouvelle norme va être appliquée (moins de protéines animales mais plus de légumes) et d'autre part parce que la ville de Vernouillet avait refusé de se voir appliquer une augmentation due à la hausse du coût des matières premières en cours de marché. On peut s'attendre à une augmentation entre 10 et 15%. Le prix du repas facturé aux familles sera donc certainement modifié à la rentrée de septembre.